



La CTI de 2006 à 2008 Bilan d'une mandature

Animé par Pierre Fleischmann
Membre du bureau de la CTI

PLAN

> Le programme d'actions,

Les activités des groupes de travail (formation,
relations internationales, aval),

ENQA, travail d'autoévaluation,

AERES et les relations avec la tutelle et les
écoles,

L'enquête et ses résultats,

Nos propres recommandations pour l'avenir.

Le programme d'actions

- A - Affermir le rayonnement national de la CTI
- B - Développer sa politique européenne et internationale
- C - Organiser la réflexion prospective sur les métiers et les formations d'ingénieurs
- D - Développer la qualité des formations d'ingénieurs
- E - Améliorer le fonctionnement interne de la CTI

PLAN

Le programme d'actions,
> Les activités des groupes de travail (formation, relations internationales, aval),
ENQA, travail d'autoévaluation,
AERES et les relations avec la tutelle et les écoles,
L'enquête et ses résultats,
Nos propres recommandations pour l'avenir.

Présenté par Alain Jenneveau



Activités du groupe formation de la CTI juillet 2006 – juin 2008



Thèmes traités

- Semestrialisation, crédits ECTS
- Langues étrangères
- Formation de l'ingénieur en mathématiques
- Éducation physique et sportive
- Fiche RNCP – VAE – Supplément au diplôme
- Santé et sécurité au travail
- Année de césure
- Politique de marque des écoles d'ingénieurs
- Compétences en informatique d'un ingénieur diplômé

7

www.cti-commission.fr Activités du groupe formation de la CTI - 3 juin 2008



Semestrialisation, Crédits ECTS

Invitée : Martine Boutillon, promoteur du processus de Bologne

Objet : Formaliser les questions relatives à la semestrialisation et à l'attribution de crédits ECTS.

Conclusions :

- Identification claire de deux semestres durant l'année scolaire
- Crédits ECTS : mobilité et capitalisation
 - 30 crédits par semestre
 - Stages crédités
 - Mode d'attribution des crédits par unité d'enseignement correspondant à l'acquisition de compétences précises
 - En cas de «redoublement» les crédits acquis sont conservés (capitalisation)
 - Conditions d'attribution du diplôme : 300 crédits acquis dans un parcours cohérent de formation, condition nécessaire mais pas suffisante

8

www.cti-commission.fr Activités du groupe formation de la CTI - 3 juin 2008

Cti
Commission
des Titres d'Ingénieur

Langues étrangères

Invités : Claudine BACHY Chef de bureau des CPGE
Jean LE BOUSSE Président de l'UPLEGESS
Jean DUCHESNE Président de l'UPLS

Objet :

- Conséquences sur le recrutement dans les écoles de l'exigence d'un niveau minimal en anglais pour l'obtention du diplôme
- Positionnement d'une seconde langue étrangère

Conclusions :

- La fixation d'un niveau minimal évalué en externe a notablement amélioré les performances des diplômés ingénieurs en anglais
- Malgré les difficultés rencontrées par certains établissements, il n'est pas question de revenir sur cette décision mais plutôt à l'inverse d'augmenter progressivement les exigences .../...

9 www.cti-commission.fr Activités du groupe formation de la CTI - 3 juin 2008

Cti
Commission
des Titres d'Ingénieur

Langues étrangères suite

Conclusions suite :

- Attention aux conséquences sur le recrutement : épreuves d'anglais obligatoires dans les concours ?
- Encouragement à l'apprentissage d'une seconde langue (niveau ?)
- Pour les étudiants étrangers non anglophones : même niveau d'exigence en anglais et niveau en français équivalent

En perspective : Positionnement de la CTI par rapport aux nouvelles échelles d'évaluation du TOEFL et TOEIC

10 www.cti-commission.fr Activités du groupe formation de la CTI - 3 juin 2008

Formation de l'ingénieur en mathématiques

En collaboration avec Jacques BERANGER

Invités : Guy CHASSE, EM Nantes – SMF – SMAI
Laurent DECREUSEFOND, Telecom Paris Tech – SMF - SMAI
Patrice STUILLON, ENSSAT – SMF – SMAI
Jean-Pierre YVON, INSA Rennes – SMF – SMAI

Objet : État des lieux de la formation en mathématiques dans les Écoles d'Ingénieurs

Conclusions :

- Les observations faites sur le terrain ne correspondent plus aux recommandations de la CTI (bonne maîtrise des fondamentaux, rigueur d'analyse, capacité de raisonnement)
- Les acquis au lycée et en classes préparatoires (hors MP) régressent
- Orientation vers les mathématiques outils .../...



Formation de l'ingénieur en mathématiques suite

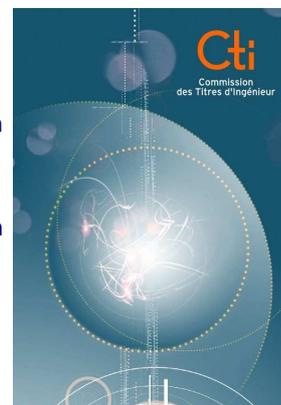
En collaboration avec Jacques BERANGER

Conclusions (suite) :

- Les exigences des entreprises augmentent
- Concurrence : performances des étudiants étrangers (en particulier Asie du Sud-Est)

En perspective :

- Réflexion SMF, SMAI, CTI sur les compétences en mathématiques nécessaires à tout diplômé ingénieur



Éducation Physique et sportive

Invités : Gérard VAILLANT, Président de l'APS – CGE
Thierry DEMANGEON, Responsable du service des sports de l'École Polytechnique

Objet : Positionner la place de l'activité physique et sportive dans la formation d'ingénieur

Conclusions : Apport reconnu de l'APS dans le domaine comportemental :

- Capacité à travailler en groupe
- Autonomie
- Conduite de projets
- Capacité à diriger une équipe, leadership
- Communication
- Négociation
- Capacité à prendre des décisions
- Coaching



Fiche RNCP – VAE - SD

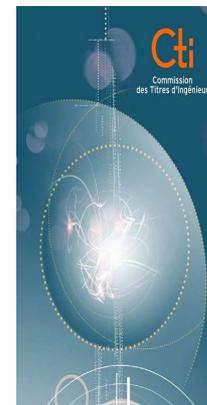
En collaboration avec Geneviève INGLEBERT et Sylvie CHEVALET

Invitée : Anne-Marie CHARRAUD, rapporteur général CNCN

Objet : Mise en œuvre de la démarche compétence dans les écoles d'ingénieurs au travers de la fiche RNCP, de la VAE et du SD

Conclusions :

- L'inscription au RNCP et l'autorisation à délivrer un diplôme par la VAE sont deux actions indépendantes
- L'inscription au RNCP : la CTI vérifie la conformité de la fiche et transmet celle-ci à la CNCN via le greffe de la CTI
- L'accès au diplôme d'ingénieur par la VAE constitue une nouvelle voie d'acquisition du diplôme au même titre que la formation sous statut d'étudiant, l'apprentissage ou la formation continue : en conséquence elle nécessite une habilitation par la CTI
- Liens entre fiche RNCP et SD





Commission
des Titres d'Ingénieur

Santé et sécurité au travail

Invités : Catherine MONTAGNON, chef du département formation à l'INRS
 Jean-Michel HOTYAT, DGES
 Paul JACQUETIN, Directeur-adjoint à la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs salariés
 François LOUIS, Président du Conseil National pour l'enseignement en santé et sécurité du travail
 Laurent THEVENY, Délégué à l'enseignement à l'INRS

Objet : Mission confiée au Professeur William DAB de remise d'un rapport à Valérie PECRESSE et Xavier BERTRAND sur les référentiels de formation sur la santé et sécurité du travail dans les Grandes Écoles.
 Conséquences sur la formation d'ingénieurs.

Conclusions :

- Indications dans Références et Orientations
- Guide d'autoévaluation
- Fiche à l'usage des membres de la CTI

15
www.cti-commission.fr Activités du groupe formation de la CTI - 3 juin 2008



Commission
des Titres d'Ingénieur

Année de césure

Invités : Organisations professionnelles et DRH
 Organisations syndicales des personnels
 Membre du comité STAPRO

Objet : Formaliser la position de la CTI vis-à-vis du développement de certaines pratiques d'années de césure.

Conclusions provisoires :

- Problème des années de césure sous statut d'étudiant (stages en France ou à l'étranger)
- Constat :
 - Pas de meilleure employabilité
 - Allongement de la durée des études sans véritable avantage et éventuellement pénalisation (salaire, retraite)
 - Master à bac +6
 - Évaluation faussée du nombre d'étudiants en formation

16
www.cti-commission.fr Activités du groupe formation de la CTI - 3 juin 2008

Année de césure (suite)

Conclusions provisoires (suite) :

- Position de la CTI : maintenir à faible taux pour les écoles pratiquant peu et engager les autres dans un processus de réduction (avec intégration dans les processus d'évaluation et recommandations suivant les situations des établissements)
- Possibilités de quelques exceptions justifiées avec suivi pédagogique rigoureux
- Ne pas valoriser la possibilité d'année de césure dans la communication



Politique de marques des Écoles d'Ingénieurs

en collaboration avec Patrick CHEDMAIL

Objet : Dans le contexte international, l'image de marque du diplôme devient essentielle. Cette marque doit-elle mettre l'accent sur le diplôme ou/et sur l'établissement ?

Conclusions : non finalisées



Compétence en informatique d'un Ingénieur diplômé

- Invités :** Association Pascaline (SYNTHEC Informatique)
Délégué Général : Jean-Louis BERNAUDIN
- Objet :** Définir le socle de compétences en informatique
d'un ingénieur diplômé non spécialisé dans ce
domaine.
- Conclusions :** non finalisées



Activité du groupe formation CTI

- En projet :**
- Socle commun de formation des ingénieurs en :
 - Mathématiques
 - Physique
 - Informatique
 - Formalisation de la participation des élèves ingénieurs aux audits de la CTI.



Présenté par René Paul Martin

GT International AP du 3 juin 2008



Rappels

- **Fondamentaux de la CTI à l'international et les orientations**
 - politique internationale pour la CTI et pour les Ecoles
 - qualité dans l'espace européen
 - développement international des Ecoles
- **Le dévt. international des Ecoles**
 - Les enjeux: attractivité, insertion, mobilité, ..
 - Les typologies et les orientations de la CTI
 - Les incontournables
 - Conclusions

• Admission par l'Etat (1)

- Le principe
 - La CTI sur requête d'un établissement à l'étranger – francophone ou non - accrédite ses formations d'ingénieur en vue de leur admission par l'Etat. Mission donnée par la loi.
- Les avantages
 - Le diplômé bénéficie du titre d'ingénieur diplômé par son établissement et des mêmes avantages qu'un diplômé français.
- Les enjeux
 - Mesure la reconnaissance de la qualité d'évaluation et accréditation de la CTI.
 - Est cohérent avec les reconnaissances mutuelles signées avec les agences d'accréditation du pays qui diminuent le travail. Accréditation des diplômes conjoints.
 - Permet la délivrance du label EUR-ACE.

- **Admission par l'Etat (2)**

- Les prérequis
 - L'Ecole a pris connaissance des critères de la CTI et a vérifié la compatibilité et l'adaptabilité de ses formations.
- Les procédures administratives
 - Les demandes arrivent à la CTI (greffe)
 - La CTI évalue et donne son avis
 - L'Ecole étrangère reçoit cet avis et en fonction du résultat adresse sa demande officielle vers le MAE et la DGES qui lui confère l'admission par l'Etat.
- L'adaptation au contexte, les incontournables
- La mise en œuvre de l'évaluation et de l'accréditation, son financement, la communication.

- **Admission par l'Etat (3)**

- Les résultats obtenus
 - 2 000 ingénieurs diplômés sont issus par an de formations étrangères: Suisse, Bulgarie, Vietnam, Allemagne
- Les renouvellements et les nouvelles demandes: 50 formations en 2008 et 2009 dont
 - Renouvellements: Suisse et Bulgarie, Espagne
 - Nouvelles demandes
 - Ecoles françaises offshore: Chine, Cameroun
 - Ecoles et universités étrangères: Belgique, Italie, Espagne, Colombie, Maroc, Bulgarie, Burkina Fasso, etc.



Commission des titres d'ingénieur

L'admission par l'Etat (fin)

- A l'écoute des Ecoles et institutions étrangères
 - Les motivations pour demander l'accréditation CTI
 - Quel diplôme décerner?
 - Qui paye?
- Quelques questions en cours d'examen:
 - Diplôme français délivré à l'étranger
 - Procédure conjointe MAE, DGES, CTI



Commission des titres d'ingénieur

Label EUR-ACE

Reconnaissance de
l'application
des standards

d'évaluation (LO)

NVAO: Netherlands, Flandre

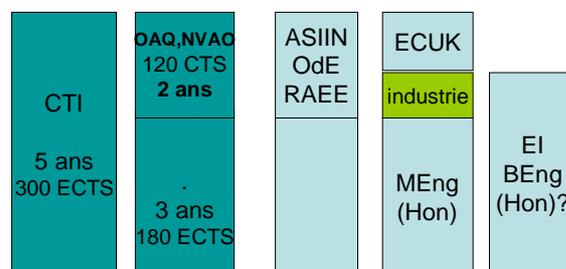
OAQ: Suisse

ECUK: UK, RAEE: Russie

ASIIN: Allemagne

OdE: Portugal

EI: Irlande





Commission des titres d'ingénieur

Adm. par l' Etat, Dipl. Cjt
Reconnaissance
des compétences attendues
et des accréditations

NVAO – Netherlands et Flandre
OAQ – Suisse
ANECA- Espagne
ASIIN – Allemagne
OdE- Ordem dos Engenharia Portugal

CTI
5 ans
300 ECTS

OAQ
NVAO
2 ans
120 ECTS
3ans
180 ECTS

ANECA, ASIIN
AA, ZEVA
OdE



Commission des titres d'ingénieur

CCI,(BEM)
Reconnaissance des
compétences professionnelles

CCI: Canada
BEM: Malaisie

Prof
1-2 ans
CTI
5 ans
300 ECTS

Prof
2-4 ans
CCI
BEM
4 ans

Présenté par Pierre Fleischmann

Essentiel du travail du groupe aval en 2008 :

- ✓ Besoin d'un retour des ingénieurs et des entreprises sur la qualité des formations d'ingénieurs (suite à la rédaction du rapport d'autoévaluation ENQA)
- ✓ Sujet « les compétences générales »
- ✓ Rencontre avec les directeurs d'écoles
- ✓ Rencontres avec des représentants des entreprises
- ✓ Enquête auprès des ingénieurs

A Clermont Ferrand

- Les compétences générales permettent à un ingénieur d'évoluer dans sa carrière professionnelle : une formation trop longue dans une seule spécialité enferme l'ingénieur, il doit pouvoir rester mobile
- La pente naturelle vers laquelle le système évolue est une hyper spécialisation.
- Ce qui distingue un « master » d'un ingénieur, c'est ce socle de compétences générales.
- On insiste sur la nécessité de disposer d'ingénieurs prêts à affronter des ruptures technologiques, imprévisibles aujourd'hui. Il faut former des ingénieurs avec des bases solides, polyvalents, aptes à se reconverter facilement, ...

3 mars ENST :

- Connaissance de soi
- Socle large de bases scientifiques
- Différents « types » d'ingénieurs : experts, architectes « multi spécialistes »
- Les formations au management peuvent s'acquérir ultérieurement
- La formation dans les disciplines « transversales » devrait s'acquérir dans des projets techniques, « en situation »
- Importance de la formation « tout au long de la vie »

Connaissances, aptitudes, capacités professionnelles	Elément aujourd'hui important	L'école d'ingénieurs m'a bien préparé
Connaissance et compréhension d'un large champ de sciences fondamentales	64%	76%
Aptitudes à mobiliser les connaissances dans votre spécialité	69%	73%
Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur	73%	65%
Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer	80%	35%
Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels	64%	23%
Aptitude à travailler en contexte international	60%	25%
Sensibilisation aux valeurs sociétales comme le développement durable, et les relations sociales	36%	15%
Capacité à innover et à entreprendre des recherches	54%	48%
Capacité à opérer ses choix professionnels et à s'insérer dans la vie professionnelle	65%	28%

- Le programme d'actions,
- Les activités des groupes de travail (formation, relations internationales, aval),
- > ENQA, travail d'autoévaluation (10')
- AERES et les relations avec la tutelle et avec les écoles (15')
- L'enquête et ses résultats (15')
- Nos propres recommandations pour l'avenir (20')

Présenté par Jacques Béranger

Enjeux majeurs de cet audit externe pour la CTI

Amélioration de la CTI

(et indirectement des formations d'ingénieur)
compléments des évaluations internes et des enquêtes,
suites données au questionnaire écoles et à l'auto-évaluation

Reconnaissance nationale et internationale de la CTI :

visibilité de la CTI et confiance renforcée
poursuite de l'inscription à ENQA, en vue d'assurer l'avenir
de l'insertion de la CTI dans le dispositif européen des
agences et dans le cadre de leur reconnaissances mutuelles

Préparation menée sur un an (juin 2006 - juin 2007)

Définition des termes de référence de l'audit :

Assurance qualité définie par les ESG (1, 2 et 3)

Accomplissement de sa mission nationale (Titre Ingénieur)

Choix organisationnels pour l'audit :

Organisation responsable de l'audit : NVAO

Critères de composition du panel d'experts

Rédaction du rapport d'auto-évaluation de la CTI et rassemblement des « preuves »

Organisation de la visite d'audit (35 personnes rencontrées, sept. 2007)

Résultats formulés dans le rapport du Comité d'Evaluation de la CTI (oct.2007)

par rapport aux ESG et à l'accomplissement de la mission nationale de la CTI

Les conclusions conduisent à certaines mesures à prendre sur le plan organisationnel, en vue d'un réexamen à mi-2009

1. Les motifs de satisfaction

La réponse de la CTI à ses missions nationales

Ses documents de référence

La reconnaissance du rôle de la CTI par ses parties prenantes

2. Les recommandations

Elles concernent principalement l'assurance qualité

L'indépendance

Les ressources

Le management de la qualité interne

La participation des étudiants aux évaluations

La communication publique

Le positionnement par rapport à l'AERES

Les compléments aux missions de la CTI

Autres réflexions

Le programme d'actions,

Les activités des groupes de travail (formation,
relations internationales, aval),

ENQA, travail d'autoévaluation,

> AERES et les relations avec la tutelle et avec
les écoles (15')

L'enquête et ses résultats (15')

Nos propres recommandations pour l'avenir (20')

Présenté par Bernard Remaud

PLAN

Le programme d'actions,
Les activités des groupes de travail (formation,
relations internationales, aval),
ENQA, travail d'autoévaluation,
AERES et les relations avec la tutelle et avec les
écoles,
> L'enquête et ses résultats (15')
Nos propres recommandations pour l'avenir (20')

Présenté par Anne Marie Jolly et Pierre
Fleischmann

Cti
Commission
des Titres d'Ingénieur

RESULTATS(1)

1 = à revoir complètement 2 = à améliorer 3 = satisfaisant 4 = très satisfaisant

		Moy	1	2	3	4
1	La nature des travaux qui vous ont été confiés	3,2			16	5
2	La charge de travail qui vous a été demandée par rapport à vos disponibilités	2,5	1	10	9	1
3	La répartition de la charge de travail entre les membres	2,4	1	10	8	
4	Les conditions matérielles des visites sur site réalisées	2,7	1	9	5	5
5	Les moyens et conditions matérielles de votre travail hors visites sur site	2,3	4	7	8	1
6	La communication à l'intérieur de la CTI	2,9	1	2	16	2
7	La coopération et l'ambiance de travail entre les membres de la CTI	3,2		2,5	12,5	6
8	L'organisation générale de la CTI et la répartition des rôles	2,7		6	13	
9	La façon dont le Président anime la CTI	3,0		6	10	5

www.cti-commission.fr Bilan mandature Paris / 3 juin 2008

RESULTATS(2)

1 = à revoir complètement 2 = à améliorer 3 = satisfaisant 4 = très satisfaisant

		Moy	1	2	3	4
10	La façon dont les Vice-Présidents contribuent à l'animation de la CTI	2,6	1	6,5	10,5	
11	La possibilité que vous avez de donner votre avis et d'être entendu lors des débats	2,9	3	1	10	6
12	Le respect des procédures internes CTI dans la procédure d'accréditation	2,8		7	10	3
13	La coopération entre le greffe et les membres de la CTI	3,3			14,5	6,5
14	Les résultats de votre travail et leur prise en considération	3		2	17	2
15	Votre niveau de formation et d'information pour vos missions dans la CTI	3,1		2	14	5
16	Les outils de travail vous permettant de donner un avis pertinent sur les dossiers des écoles lors des missions d'évaluation et en plénière	2,9	1	4	12	4
17	Les compétences que vous avez acquises par votre travail à la CTI	3,3		2	10	9
18	Votre participation à des réunions en lien avec les missions de la CTI	3		5	10	5

RESULTATS(3)

1 = à revoir complètement 2 = à améliorer 3 = satisfaisant 4 = très satisfaisant

		Moy	1	2	3	4
19	La participation de la CTI aux projets internationaux d'évaluation et d'amélioration des formations d'ingénieurs	3,2		3	9	6
20	L'utilité des travaux du groupe de travail international	3,2		1	13	5
21	L'utilité des travaux du groupe de travail aval	3,2		2	11	7
22	L'utilité des travaux du groupe de travail formation	3,2		2	11	7
23	L'organisation générale de la CTI	2,5		10	10	
24	La valorisation externe du travail réalisé par la CTI	2,7		8	10	2
Situez de façon générale votre satisfaction à œuvrer au sein de la CTI		2,9		4	13	2
Parmi les 24 items précédents, indiquez le numéro des trois facteurs que vous estimez les plus importants pour votre satisfaction à œuvrer au sein de la CTI			7	1	12	

- A - Charge de travail
- B - La prise en charge des missions
La répartition des rôles
- C - La relation avec les parties prenantes (tutelles,
écoles)
- D - Organisation générale de la CTI
- E - Organisation matérielle des plénières
- F - Les groupes de travail
- G - Remarques diverses
- H - Sur le questionnaire

Le programme d'actions,
Les activités des groupes de travail (formation,
relations internationales, aval),
ENQA, travail d'autoévaluation,
AERES et les relations avec la tutelle et avec les
écoles,
L'enquête et ses résultats,
> Nos propres recommandations pour l'avenir (20')

 <h2 style="display: inline;">Le programme d'actions (1)</h2>		
<p style="font-size: small;">Commission des Titres d'Ingénieur</p>		
Satisfaisant	Actions en cours	Actions en retard
A - Affirmer le rayonnement national de la CTI		
Liens avec le Greffe, la DES, les autres ministères	Clarifier les modalités de notification des délibérations de la CTI	Accord avec DGES pour mise en place de la procédure pour la campagne Sud Est
La CTI et la mise en place de l'AERES	Définir les liens entre la CTI et l'AERES (liens juridiques et organisationnels, moyens financiers et humains)	Position de la CTI clarifiée ; redémarrage des discussions. Nouvel objectif automne 2008
La communication externe globale de la CTI	Politique de la CTI pour sa communication (hors notifications d'habilitation)	Faire rapport « annuel » de la CTI/ Création plaquette CTI bilingue/ Nouveau site CTI/ Rédiger et diffuser une (des) lettre(s) d'information aux écoles et partenaires de la CTI
Participations externes aux travaux de la CTI	Ouvrir les Groupes de Travail de la CTI, étudier la création de comités (orientation, déontologie, etc...)	Bonne ouverture des GT à l'extérieur ; aucun comité créé
Liens avec les partenaires	Echanger et structurer les liens avec les organismes représentatifs des écoles, des élèves, des ingénieurs,....	Rencontres avec les représentants, sollicitation sur liens avec AERES. Invitation réunion « bilan »
www.cti-commission.fr Bilan mandature Paris / 3 juin 2008		

 <h2 style="display: inline;">Le programme d'actions (2)</h2>		
<p style="font-size: small;">Commission des Titres d'Ingénieur</p>		
Satisfaisant	Actions en cours	Actions en retard
B - Développer sa politique européenne et internationale		
La CTI et l'espace européen	Impliquer la CTI dans les différents organismes européens (ECA, ENQA, EURACE,...) Développer les accords de reconnaissance mutuelle et la labellisation de la CTI	GTRI : Décliner pour la CTI les conséquences du Communiqué de Londres/ Etablir contrats bi-latéraux de reconnaissance mutuelle sous égide ECA/ Labellisation EUR ACE
Accréditation des formations à l'étranger	Définir la position de la CTI pour l'accréditation des formations développées par les écoles à l'étranger	Position définie, mise en oeuvre en cours avec DGES/MAE
Relations hors Europe de la CTI	Développer les relations de la CTI avec les organismes étrangers comparables	GTRI : Bonne activité, malgré la faiblesse des moyens humains de la CTI
www.cti-commission.fr Bilan mandature Paris / 3 juin 2008		

 <h2 style="display: inline;">Le programme d'actions (3)</h2>		
Satisfaisant Actions en cours Actions en retard		
C - Organiser la réflexion prospective sur les métiers et les formations d'ingénieurs		
Evolution des formations d'ingénieurs dans l'enseignement supérieur	Adapter les formations d'ingénieurs à l'espace européen Définir la position de la CTI vis-à-vis de la demande de nouveaux types de formations (ingénieurs d'affaires, commerciaux, gestionnaires,...)	GT Formation : positions sur les crédits ECTS/ l'année de césure/ la Santé Sécurité/ ... en cours la CTI et la politique de marque des écoles/ les compétences scientifiques de base et en informatique
Observation de l'emploi et des métiers	Analyser de l'emploi et des métiers des ingénieurs et proposer des orientations à la CTI	GT Aval : position sur l'apprentissage/ compétences métier transversales et leur évaluation ; enquête de satisfaction auprès des
www.cti-commission.fr Bilan mandature Paris / 3 juin 2008		

 <h2 style="display: inline;">Le programme d'actions (4)</h2>		
Satisfaisant Actions en cours Actions en retard		
D - Développer la qualité des formations d'ingénieurs		
Amélioration continue des formations	Améliorer l'expertise pédagogique de la CTI	Manque de réunions de formation et de temps pour les débats internes
La communication de la CTI avec les écoles	Améliorer la communication avec les écoles : communication globale et communication sur les expertises et les recommandations	Communication développée MAIS défaut de traçabilité dans le suivi individuel des liens avec les écoles (courrier,...)
Développement de l'approche "compétences"	Amener les écoles se définir plus par les compétences que par les programmes. Mise en place de la VAE et du RNCP	Approche « compétences » largement diffusée Finaliser l'inscription au RNCP
www.cti-commission.fr Bilan mandature Paris / 3 juin 2008		

 <h2 style="display: inline;">Le programme d'actions (5)</h2>		
Commission des Titres d'Ingénieur		
Satisfaisant	Actions en cours	Actions en retard
E - Améliorer le fonctionnement interne de la CTI		
Mise en œuvre de la démarche qualité de la CTI	Poursuivre le processus d'amélioration continue, organiser l'évaluation externe de la CTI	Mise à jour de R&O (préparation de la prochaine édition) Analyse des processus en cours Règlement Intérieur et livret de l'expert à réaliser Expertise internationale réalisée avec NVAO
Cohérence et publication des décisions et avis	Former les membres de la CTI. Se conformer aux standards européens (Implication des élèves et personnels dans l'évaluation, publicité des rapports et droit de réponse des écoles).	Rendre effectives la transmission des avis de la CTI aux écoles et la procédure de recours, la participation des élèves. La cohérence des décisions reste à travailler
Mise en œuvre de pratiques déontologiques rigoureuses	Préciser les modalités de composition des missions (membres et experts), règles de participation aux réunions des membres liés à une école.	Réalisé, bilan de mise en oeuvre à faire.
Maîtrise des processus d'évaluation	Tenir des délais, informer les écoles sur le suivi de leurs dossiers, etc...	Trop de rapports fournis en retard, utilisation des experts à conforter, utilisation de tableaux de bord, bonne planification du périodique.
Missions des délégués (permanents ou temporaires)	Définir les missions des délégués, la durée des missions, la participation des délégués aux réunions	Réalisé, bilan de mise en oeuvre à faire.
Moyens de la CTI	Doter la CTI de moyens cohérents avec ses missions et sa politique internationale	Donner une assise réglementaire et financière pérenne à la CTI : en retard
Amélioration de l'efficacité de la CTI	Réfléchir à l'organisation des sessions plénières, au rôle du rapporteur, au mode de rédaction des recommandations	Simplifier les dossiers demandés aux écoles en fonction de leur nature (périodique, nouvelle formation, nouvelle filière,) : à poursuivre.
www.cti-commission.fr Bilan mandature Paris / 3 juin 2008		

 <h2 style="display: inline;">Nos recommandations</h2>		
Commission des Titres d'Ingénieur		
<p>Un guide pour les évaluateurs présentant les cas courants avec quelques indicateurs</p> <p>Le rapport reste très important</p> <p>Filtrage amont des dossiers et guide de présentation en plénière (indications majeures + recommandations)</p> <p>Evaluation par rapport aux recommandations et visite par thèmes (on s'interroge sur cette proposition)</p> <p>Demander aux écoles d'écrire elles mêmes leurs points forts et points à améliorer</p> <p>Utiliser plus et mieux les experts extérieurs</p>		
www.cti-commission.fr Bilan mandature Paris / 3 juin 2008		



Je vous remercie pour votre participation